

15 mai 2025 -05:00

Bilan un an après le lancement de mybike : 130.850 vélos enregistrés et un nombre accru de vols résolus

15 mai 2025 - Un an après le lancement de mybike, 75.057 vélos ont été enregistrés et 150 vélos dérobés ont été restitués à leur propriétaire. Grâce à la plateforme d'enregistrement des vélos de l'État fédéral et des trois Régions, les propriétaires de vélos de tout le pays peuvent enregistrer gratuitement leur vélo et y apposer un autocollant à identifiant unique, ce qui permet de réduire le risque de vol et de recel et de retrouver plus rapidement les vélos dérobés.

En tant que propriétaire de vélo, vous pouvez enregistrer votre vélo sur mybike, la plateforme d'enregistrement des vélos de l'État fédéral et des Régions, depuis le 23 avril 2024. Le SPF Mobilité et Transports gère la base de données liée à cette plateforme.

130.850 vélos enregistrés

Avant le 23 avril 2024, mybike existait déjà en Région de Bruxelles-Capitale, avec quelque 55.793 vélos déjà enregistrés. Depuis le lancement de la plateforme commune, 75.057 vélos s'y sont ajoutés, 54.850 en Flandre, 6.931 à Bruxelles et 13.276 en Wallonie. Au total, 130.850 vélos ont donc été enregistrés.

Davantage de vols de vélos résolus grâce à mybike

Sur les 1031 vélos dérobés enregistrés sur mybike, 150 ont déjà été restitués à leur propriétaire. Cette part représente 14,55 % des vélos dérobés enregistrés sur la plateforme, soit 3,5 fois plus que lorsque les vélos ne sont pas enregistrés sur mybike.

Comment mybike aide-t-il les cyclistes ?

Avec mybike, vous pouvez enregistrer gratuitement votre vélo et y apposer un autocollant à identifiant unique. On sait ainsi clairement à qui appartient un vélo. Si vous perdez votre vélo ou s'il est volé, vous pouvez le signaler immédiatement sur la plateforme. Ainsi, les vélos dérobés ou perdus peuvent être retrouvés et restitués plus rapidement.

Par ailleurs, l'autocollant mybike a également un effet préventif, en ce sens qu'il est susceptible de dissuader les voleurs potentiels.

Enregistrez votre vélo et gérez vos données

Créez un compte sur mybike.belgium.be et enregistrez votre vélo. Vous recevrez votre autocollant à identifiant unique gratuitement par la poste.

Vous pouvez également [obtenir un autocollant](#) auprès de votre commune ou à certains points vélo dans les gares.

En tant que propriétaire, vous gérez vous-même les données (factures, photos...) relatives à votre vélo sur la plateforme. En cas de vente, vous transférez facilement ces données au nouveau propriétaire.

mybike est le fruit d'une collaboration

La plateforme mybike est le fruit d'une collaboration entre le SPF Mobilité et Transports et les Régions flamande, wallonne et de Bruxelles-Capitale. Les polices locale et fédérale, le SPF Intérieur et le SPF Justice sont également étroitement impliqués.

Fin 2024, le SPF Mobilité et Transports et la Police fédérale ont signé un protocole autorisant la police à consulter des données à caractère personnel issues de la base de données mybike afin de contacter le propriétaire d'un vélo dérobé. Il est prévu que la police puisse directement accéder aux données nécessaires depuis ses propres systèmes d'ici fin 2025.

SPF Mobilité et Transports
City Atrium
Rue du Progrès 56
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 277 31 11
<http://www.mobilit.belgium.be>

Charlotte Van den Branden de Reeth
Porte-parole
+32 474 41 37 47
presse@mobilit.fgov.be